

LE PETIT JOURNAL DE SAINT GERVAIS n°3

6 juillet 2020

Chères Bercagniennes et Bercagniens,

Le 26 juin, un mois après être entré en fonction, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2020. Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons, nous avons choisi de ne pas augmenter le taux des taxes communales..

Dans le but de préserver le budget des familles, nous sommes parvenus à étaler la dette contractée pour réaliser l'assainissement, réduisant le coût du mètre cube d'eau de 1€.

Dans le budget, nous avons également prévu les premières étapes de la mise en oeuvre de quatre projets : le changement de la chaudière qui alimente l'école et la mairie, l'extension et les toilettes du bâtiment accueillant les activités du Foyer rural, la reconquête du grand Parc avec et pour tous les habitants du village et enfin, la révision de la circulation et des stationnements dans le bourg et les hameaux.

Lors de ces premières semaines, nous avons pris nos marques et fait face aux urgences : la reprise de l'école a été l'une de nos premières préoccupations.

Nous avons commencé à préparer la rentrée 2020/2021. L'effectif est en progression et deux enseignants ont été nommés en remplacement de ceux qui partent.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une nouvelle directrice visite l'école avec la volonté d'inscrire son action dans la durée. Nous l'assurons de tout notre soutien. En collaboration avec l'équipe enseignante, nous recrutons un professeur d'anglais et un professeur d'échecs.

Entre le 20 juillet et le 14 août,
la mairie sera ouverte au public
le mercredi après-midi
de 15h30 à 18h30.

ATTENTION :
LA MAIRIE SERA FERMÉE
DU 3 au 7 AOUT.

Et puis, comme vous pourrez le lire dans ce numéro, nous avons travaillé et travaillons encore à élargir l'offre d'activités de loisirs pour petits et grands. Nous pourrions vous donner plus de précision autour de la rentrée.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Florence BINAUX LE CLECH

Il n'y a pas de petites économies

Nous avons entrepris de revoir et renégocier peu à peu les contrats qui nous lient à des prestataires. Le changement de fournisseur et le renouvellement complet des imprimantes de l'école et de la mairie va nous permettre d'économiser 2500 € par an soit 30% du coût initial.



Contacts mairie : **cet été sur RDV !**
01 34 67 02 71 - mairie.saintgervais@orange.fr
florence-binauxleclech@mairie-saintgervais.fr

lionel-debecker@mairie-saintgervais.fr
christelle.lechoux@mairie-saintgervais.fr
damien.lecocq@mairie-saintgervais.fr
stefan.richter@mairie-saintgervais.fr

La mairie est ouverte au public les lundi, mercredi et vendredi, de 15h30 à 18h30.

Une application pour découvrir notre territoire

Envie de partir à la découverte du Vexin ou de notre département?

De découvrir leur patrimoine culturel, environnemental ou de savoir où ont été tournées certaines scènes d'Hibernatus, de la Môme ou de Faubourg 36 ?

L'application **Val d'Oise MyBalade** est faite pour vous. Que vous soyez à pied, à cheval ou à vélo, elle vous permettra de parcourir le Val d'Oise en tous sens grâce à des circuits de randonnées détaillés adaptés à votre mode de déplacement.

Tout au long de votre trajet, vous pourrez (re)découvrir les sites culturels et patrimoniaux (historiques ou religieux) du territoire vexinois, les anciens lavoirs ou abreuvoirs, et parcourir le patrimoine naturel : espaces naturels sensibles, parcs et jardins remarquables...

Alors, tentés par l'aventure ? Il vous suffit de tourner la roue.



Chorégies d'oiseaux

Un texte de Laurent Commare, habitant d'Etrees

Alors que certain.e.s se morfondaient dans leurs maisons, nos amis à plumes en ont profité et s'en sont donnés à cœur joie en volant et en chantant à tue-tête tout au long de ces derniers mois.

Pour beaucoup de personnes, ce moment de confinement a été l'occasion d'entendre, d'écouter le chant des oiseaux.

Effet d'émerveillement pour les uns, effet de surprise pour les autres ... il faut admettre que la réduction des activités humaines a profité aux oiseaux de nos jardins pour mettre en valeur leurs différentes qualités lyriques, sans parler des différentes chorégraphies proposées.

Tel le ballet de Maurice Béjart s'envolant sur les planches des chorégies d'Orange en 2018 pour y interpréter la « Flûte enchantée », le casting proposé autour du hameau d'Etrees présentait pas moins de

vingt espèces d'oiseaux pour un spectacle à la fois lyrique et chorégraphique incessant, surprenant, virevoltant, allant jusqu'à enchanter nos oreilles, nos yeux et nos jardins.

Peu importe qui interprétait les personnages de Tamino, Pamina, Papageno et autres, peu importe si cette histoire présentait une différence avec celle de Mozart, le spectacle était là, dans mon jardin et autour. Il me rappelait cette soirée de juillet au Théâtre Antique.

Ce fût une alternance de scènes magiques, comiques, un spectacle journalier qui, au fil de ses actes, amena l'observateur que j'étais devenu à imaginer le triomphe du couple sur la désunion puisque les oiseaux ont pu plus tranquillement trouver un partenaire et nidifier.

Aujourd'hui, l'activité humaine a repris mais le spectacle continue. Nos chers petits voisins ont décidé de prolonger le spectacle en restant audibles et visibles pour celles et ceux qui voudront prendre le temps d'observer et d'écouter.

Espèces d'oiseaux recensées :

Tourterelle turque, pic épeiche, linotte mélodieuse, hirondelle rustique, bergeronnette grise, merle noir, mésange nonette, mésange charbonnière, pie bavarde, moineau domestique, pinson des arbres, chardonneret élégant, pigeon ramier, pigeon biset, rouge-queue à fond blanc, canard colvert, rouge-queue noir, coucou gris, grand corbeau, rouge-gorge familier, poule d'eau gallinule.

Un grand merci à monsieur Commare pour sa contribution. Nous espérons que son exemple encouragera petits et grands, jeunes et moins jeunes, à participer à la rédaction de notre Petit Journal...

lepetitjournal@mairie-saintgervais.fr

N'hésitez pas à nous faire parvenir photos et textes...



Photo : Zdenek Krejci

Tous ensemble vigilants

En cette période estivale, il est bon de pouvoir compter sur la vigilance de ses voisins.

D'une part, les grosses chaleurs peuvent nuire aux personnes fragiles : il faut être particulièrement vigilant lorsque la nuit, la température ne descend pas, ou très peu, et que la période de canicule dure plusieurs jours.

D'autre part, les fenêtres ouvertes peuvent fournir le prétexte à un cambriolage, même en cas d'une courte absence. Il est conseillé de **fermer portes et fenêtres dès que l'on s'absente**. Il faut être attentif à tout comportement suspect, véhicule ou individu semblant rôder, voire au porte à porte intempestif. Sans crier au loup, en cas de doute, il convient de prévenir la gendarmerie.

Gendarmerie de Magny-en-Vexin : 01 34 46 88 88
Police : 17

Opération Tranquillité Vacances

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection. source: <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Fibre

Encore quelques petites semaines de patience ! Les raccordements réalisés par TDF sont en cours de finition sur toute la commune, hameaux compris ! Dès que la société aura informé les opérateurs, il sera possible à chaque foyer de faire une demande de raccordement auprès de votre prestataire. L'école et la mairie devraient être connectées au cours de l'été.

L'été au grand Parc

Nous travaillons à une mise en sécurité de l'entrée principale du Parc. En attendant, une ouverture dans le mur longeant la rue du Parc permet un accès piéton.

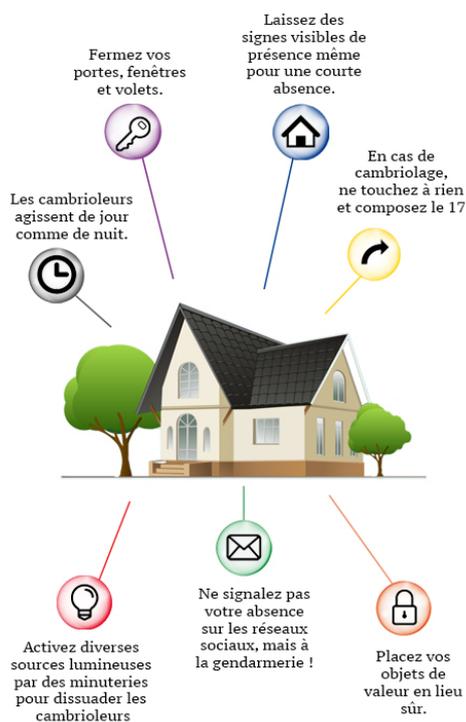
Le parc lui-même est en cours de sécurisation et de nettoyage. Les chutes de branches sont néanmoins possibles, en particulier à l'occasion des coups de vents et des orages.

En cas d'intempéries, nous vous recommandons donc de ne pas vous y attarder.

Nous vous remercions de prendre soin de ce site et de respecter l'environnement.

Nid de guêpes et de frelons

Face à un nid de guêpes et de frelons, il est bon de savoir que les pompiers n'interviennent plus que dans les écoles. Il convient de se tourner vers des professionnels.



CCAS

Centre communal d'action sociale

ccas@mairie-saintgervais.fr

Vous avez été nombreuses à répondre à notre appel à candidatures et nous vous en remercions. Toutes les propositions écrites ont été retenues.

Le nouveau CCAS est désormais composé, à parts égales de membres nommés...

- Mme Francine BINAUX
- Mme Anne France DE MAGNITOT
- Mme Marie DIEUZAIDE
- Mme Nadia EL FERDI
- Mme Mireille LOURTIL
- Mme Yvette PERPIGNANT
- Mme Martine PERRET

...et de membres élus :

- Mme Florence BINAUX
- Mr Jérémie COSSON
- Mme Frédérique HUYSENTRUYT
- Mme Christelle LECHAUX
- Mr Damien LECOCQ
- Mr Stefan RICHTER
- Mme Martine ZORIO

D'horizons différents et de compétences multiples, les membres du CCAS se réuniront très prochainement pour mettre en place l'aide sociale au profit des habitants de Saint-Gervais.

Périscolaire - Centres aérés

Rappel aux familles

Pour l'ensemble des vacances scolaires 2020/2021, vous avez la possibilité d'inscrire votre/vos enfant(s) de 3 à 13 ans dans les centres de loisirs suivants:

LES FILOUS / Villers-en-Arthies

Inscriptions au 01 30 31 13 22
vexinvaldeseine.fr

Centre de Loisirs SIRS / Montagny-en-Vexin

Inscriptions au 03 44 49 90 38 (fermé en août)
www.montagnyenvexin.fr

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Le détail des activités est disponible en mairie.

Une page Facebook



Pour répondre à la demande de nombreux habitants, notre village dispose maintenant d'une page Facebook sous le nom : « Saint Gervais dans le Vexin » Vous pouvez lui donner un coup de pouce !

Remise de dictionnaires

Vendredi 3 juillet à l'occasion d'un pique-nique de fin d'année, la commune a offert à chaque élève de CM2 un dictionnaire. Nous souhaitons à tous bon vent pour la suite de leur scolarité au collège...

Un bon cadeau de 50 € par diplôme

La commune souhaite récompenser les diplômés de l'année (jusqu'au baccalauréat) par un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros.

Diplômés de l'année, faites-vous connaître en mairie **jusqu'au 18 septembre 2020** et n'oubliez pas d'apporter une attestation de réussite. Le chèque vous sera remis lors d'une cérémonie conviviale en mairie.

Transports scolaires

En plus des subventions accordées par le Conseil départemental, la commune subventionne le transport des écoliers, collégiens et lycéens :

- pour les écoliers des hameaux, le transport est entièrement pris en charge.
- les collégiens sont aidés à hauteur de 60 euros qu'ils optent pour une carte CSB ou pour une carte Imagine R.
- les lycéens sont aidés à hauteur de 175 euros.

Les familles concernées doivent se rendre en mairie pour faire tamponner leur dossier de demande d'abonnement.

ERRATUM

Horaires de travaux et de jardinage...

Une petite erreur s'est glissée dans le dernier numéro du petit Journal...

Par arrêté préfectoral, **les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** (...) ne sont autorisés que

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Bricoleurs et jardiniers seront heureux de prolonger leur sieste méridienne...